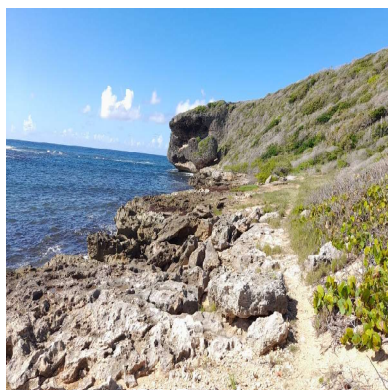


## Découvrez la Guadeloupe autrement du 15 au 19 novembre 2023.



### COMMENT PARTICIPER

Tout le monde peut participer à 3, 4 ou 5 étapes. 3 est le minimum obligatoire.

L'inscription préalable est toutefois nécessaire.

L'encadrement de chaque journée, les visites et le retour en bus au point de départ de la journée sont compris dans les tarifs indiqués. Une liste d'adresses d'hébergements variés situés à proximité de chaque étape est à la disposition de chacun afin qu'il puisse réserver directement l'hébergement de son choix.



Les étapes :

### Mercredi 15 novembre

Le sentier de la Grande Pointe (Trois Rivières) - Difficulté (moyen). 5 km – 3h30 (randonneur). *Un itinéraire unique en Guadeloupe où s'entremêlent le patrimoine militaire, le passé sucrière et le patrimoine amérindien.*

### Jeudi 16 novembre

Littoral Sainte-Rose/Deshaies.

*A travers de multiples et fabuleuses fenêtres paysagères, cette balade vous plongera dans l'histoire avec les vestiges de la route coloniale et vous fera découvrir des sites d'intérêt écologique majeur.*

Difficulté (facile). 13km-5 h (randonneur)

### Vendredi 17 novembre

*La trace des Falaises (30 m) au nord de la Grande-Terre. Ce chemin longe la côte atlantique*

Porte d'Enfer – La Mahaudière

Difficulté : difficile -11 km- 4h30 (randonneur)

### Samedi 18 novembre

Le sentier du Moule : L'Anse Maurice – La Baie. *Ce sentier offre une vue exceptionnelle sur Le Moule et ses environs. Cette commune est l'une des plus anciennes de l'île.* Difficultés (moyen). 9 km – 3h30 (randonneur)

### Dimanche 19 novembre

La Chapelle de la Baie Olive (St François) - Plage de l'Autre-Bord (Le Moule). *La forêt sèche du littoral est composée d'un grand nombre d'espèces à feuilles caduques. La sécheresse du climat l'exposition directe aux alizés, les embruns et la pauvreté du sol. Les plantes ont dû développer certains caractères leur permettant d'économiser l'eau.* – difficulté (moyen). 14 km – 4 h (randonneur).

### INFORMATIONS GENERALES

Soyez prudents !

Chaque participant participe à la marche sous sa propre responsabilité. Il doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile et respecter les règles du code de la route. Nous attirons votre attention sur le fait que les étapes nécessitent une bonne condition physique.

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'accompagnées de leur règlement. En cas d'annulation d'une participation au forfait, un acompte de .... € restera acquis à l'Association. Si cette demande intervient après le 15 juillet, la totalité de la somme restera due. Les inscrits autorisent les organisateurs à utiliser les photographies prises lors de la manifestation et cèdent ainsi à l'Association leur droit à l'image, dans le respect du droit à la vie privée.

Cette manifestation est préparée dans le contexte sanitaire actuel, sous réserve de modifications ultérieures.

### INSCRIPTIONS

[www.lesraidsdeguaadeloupe.com](http://www.lesraidsdeguaadeloupe.com)



Espaces partenaires :

